



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DU

### BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES DE SCIENTRIER

#### 1) Cadre de la consultation

La commune de Scientrier fait partie de la Communauté de Communes Arve et Salève.

A ce titre, en vue de la mise en place d'installations photovoltaïques, la commune souhaite mettre à disposition une partie de la toiture du bâtiment désigné ci-dessous

- **Nom du bâtiment : Bâtiment des Services Techniques**
- Adresse : Derrière la Mairie : *19 rue de la Mairie SCIENTRIER 74930*
- Pente de toiture : environ 45°.
- Numéro de parcelle : ZC0021
- **La surface du toit mise à disposition est d'environ 312m<sup>2</sup>.**

Le plan des toitures mis à disposition est fourni en Annexe 1.

#### 2) Conditions de la mise à disposition

L'occupant, titulaire du contrat de mise à disposition, devra respecter les conditions suivantes :

- Disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des équipements ((autorisations d'urbanisme, contrat de raccordement, éventuel contrat d'achat, etc.)
- Disposer des assurances civiles et professionnelles inhérentes aux technologies posées, de façon à couvrir les risques en matière de vol, catastrophes naturelles, défaut d'étanchéité, dommages aux tiers, etc.
- Respecter les préconisations techniques et réglementaires (normes, codes, DTU, etc.) relatives à la technologie mise en œuvre et à son intégration sur un bâtiment public, notamment lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sûreté
- Ne pas perturber l'usage du bâtiment et informer en avance des différentes interventions prévues pour l'installation ou la maintenance.
- Missionner au maximum les entreprises locales pour les travaux prévus,

- Être une société dont la gouvernance est majoritairement détenue par des citoyens du territoire.

L'occupant utilisera la surface mise à disposition à l'unique fin de concevoir, réaliser et exploiter des équipements photovoltaïques.

La mise à disposition prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 20 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation dont le montant sera fixé dans cette convention.

### **3) Critères de sélection**

Les candidatures seront étudiées au regard de la grille de critères pondérés de la façon suivante :

- Qualité technique du projet (50 %)
- Gouvernance citoyenne (25%)
- Engagement de la société pour le développement durable (25%)

### **4) Organisation de l'appel à manifestation d'intérêt**

Le présent appel à manifestation d'intérêt est mis en ligne sur le site internet de la commune [www.mscientrier.fr](http://www.mscientrier.fr) à compter du 18 novembre 2024.

Les documents complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune

L'appel à manifestation d'intérêt fait également l'objet d'une publicité sur le site internet

Les candidats devront remplir le formulaire de l'annexe 2 et joindre un rapport présentant en détail leur société, leur engagement en matière de développement durable ainsi que leur motivation.

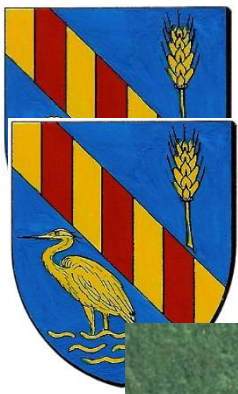
La sélection du candidat vaudra engagement ferme de la collectivité sous réserve que les clauses suspensives suivantes soient levées au moment du lancement des travaux :

- Validation de la faisabilité technique et économique de l'opération photovoltaïque par un professionnel,
- Obtention de l'ensemble des autorisations administratives assurances, financements, etc. nécessaires à la bonne réalisation du projet,
- Maintien d'une gouvernance et d'un capital détenu majoritairement par des citoyens,
- Validation par la collectivité du montant de la redevance finalement proposé après la finalisation du développement du projet.

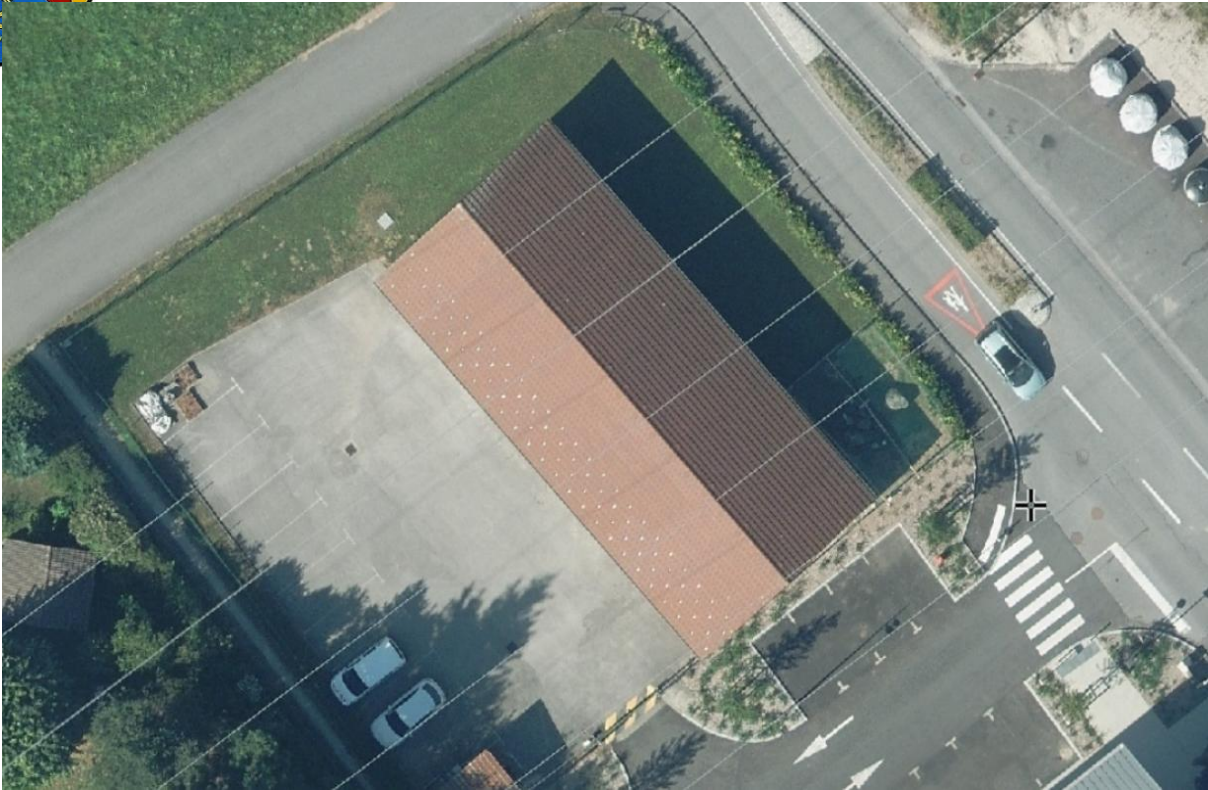
La transmission des manifestations d'intérêt sera effectuée par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Scientrier, 19 rue de la Mairie, 74 930 SCIENTRIER en précisant sur l'enveloppe « candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'équipements photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des services techniques de Scientrier ».

La date limite de réception des candidatures est fixée au 05 Décembre à 12h00.



## Annexe 2 : Formulaire à remplir par le candidat



**Candidat**

Dénomination sociale de l'entreprise

Nom du représentant légal

Numéro SIREN

Adresse du siège social

Nom et coordonnées mail et  
téléphone  
de la personne contactComposition de l'actionariat et  
capitalDétenu

Gouvernance

## Projet

Puissance envisagée

Type d'intégration envisagé (ex :  
intégré  
total / simplifié, surimposition, brise-  
soleil, etc.)

Technologie PV

Montant de l'investissement envisagé

Description du financement envisagé

Mode de valorisation de l'électricité  
proposé

Calendrier prévisionnel (étude /  
travaux /  
mise en service)

## Convention

Durée de la convention proposée

Redevance d'occupation proposée à la collectivité

Conditions particulières

Signature souhaitée d'une promesse de bail  
(Oui / Non et indiquer à quel moment)